

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2026

Session Ordinaire

L'ordonnance n° 2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 ont réformé les règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements. Cette réforme est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022 (art. 40 de l'ordonnance).

Modification de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales : « Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe. » Il n'y a plus de compte-rendu d'affiché.

Modification de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales : « ... Dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté, le procès-verbal est publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, et un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public ... »

Date de la convocation : 16 juin 2026
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 7

Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de votants : 9
Quorum : 6

Prénoms et NOMS	Fonction	Statut *	Commentaires
1 - Mme Sarah FANMUY-HEINTZ	Maire	P	Pouvoir de Tiphaine ROSADO
2 - M Pascal CHESNEAU	1 ^{er} Adjoint	P	
3 - Mme Tiphaine ROSADO	2 ^{ème} Adjointe	AEP	Pouvoir à Sarah FANMUY-HEINTZ
4 - M. Robert SCHRYVE	3 ^{ème} Adjoint	AE	
5 - M. Jean-Claude TRACHÉ	Conseiller municipal	P	
6 - Mme Viviane VAYSSE-MONGEL	Conseillère municipale	AEP	Pouvoir à Thierry LAFFEACH
7 - Mme Isabelle DENIS	Conseillère municipale	P	
8 - M. Thierry LAFFEACH	Conseiller municipal	P	Pouvoir de Viviane VAYSSE-MONGEL
9 - Mme Lydia ANFRAY	Conseillère municipale	P	
10 - Mme Ophélie RIGOULOT	Conseillère municipale	P	Secrétaire de séance
11 - M. Guillaume FABRE	Conseiller municipal	AE	

* P=Présent(e) / AEP=Absent(e) Excusé(e) avec Pouvoir / AE=Absent(e) Excusé(e) / A=Absent(e)

N° des délibérations	Intitulés
23 / 2026	Vote des tarifs pour le buffet du 14 juillet 2026
24 / 2026	Renouvellement de la convention ADS avec Chartres Métropole (Instruction des dossiers d'urbanisme)
25 / 2026	Adhésion au service commun d'instruction au sein de Chartres Métropole ayant pour mission l'instruction des demandes d'enseignes, pré-enseignes et publicités relatives au Code de l'environnement.
26 / 2026	Élection des représentants de la commune de Sandarville pour siéger au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de Chartres métropole.

Le Maire,
Mme FANMUY-HEINTZ Sarah,

